

Transformer une friche industrielle en parc urbain

Auby (59)
La Friche des Engrais



UN PARTENARIAT AVEC LA VILLE POUR RÉHABILITER UNE FICHE INDUSTRIELLE EN ESPACE VERT

Le projet de réhabilitation de la friche des Engrais a pour objectif de transformer un ancien site industriel, autrefois dédié à la production d'engrais puis utilisé comme lieu de stockage de matériaux de construction, en un espace vert ouvert à tous. Ce terrain, devenu un lieu de dépôts sauvages envahi par nombreuses espèces exotiques, est également caractérisé par la présence de sols imperméabilisés rendant impossible toute forme de revégétalisation naturelle.

La transformation du site est réalisée par ECT Hauts-de-France en partenariat avec la Commune d'Auby. Le projet vise à renforcer l'offre d'espaces verts et à compléter les aménagements et équipements des parcs existants.



État actuel du site



Le projet de réhabilitation

LA SANTÉ



LE LIEN SOCIAL



L'ENVIRONNEMENT



LA PÉDAGOGIE



UN PROJET 100 % AUTOFINANCÉ

La transformation et la renaturation de la friche sont intégralement financées et réalisées par ECT Hauts-de-France grâce à la valorisation des terres inertes issues des chantiers locaux du BTP et réutilisées pour façonner le nouveau parc.

La réhabilitation s'articule en deux étapes majeures :

ÉTAPE 1

Nettoyage et sécurisation du site

Le terrain sera évacué de tous les déchets non inertes. Un merlon de protection sera créé pour prévenir de nouveaux dépôts sauvages. Il seraensemencé pour limiter le développement des espèces exotiques invasives.

ÉTAPE 2

Apport de terres et aménagements

ECT Hauts-de-France prend en charge la conception du parc, l'accueil des terres, leur traçabilité et leur mise en œuvre ainsi que l'aménagement (plantations) et l'équipement du parc.

UN NOUVEAU LIEU DE DÉTENTE ET DE NATURE

Ce parc est un espace naturel et récréatif associant des aménagements écologiques et des zones de loisirs accessibles à tous.

UN CADRE DE VIE AMÉLIORÉ

En reconnectant le parc de la mairie avec les zones naturelles environnantes, le nouveau parc deviendra un lieu central d'activités et de loisirs en plein air. Il proposera également une aire de jeux et des tables de pique-nique.

Accessible par des chemins piétonniers et cyclables, le parc favorisera les déplacements doux et renforcera la cohésion entre les différents quartiers de la commune.

RESTAURATION

DE LA BIODIVERSITÉ LOCALE

Des aménagements diversifiés seront réalisés pour créer des milieux d'accueil propices à l'herpétofaune tels que des gabions et des gradins pour les lézards des murailles ainsi qu'une mare pour les crapauds communs et les grenouilles vertes. Le projet inclura également des zones boisées et des prairies fleuries favorables aux insectes pollinisateurs. Ces espaces favoriseront l'épanouissement de la faune et de la flore locales, contribuant ainsi à enrichir la biodiversité.



Les essences régionales plantées sont issues de la flore régionale et seront d'origine régionale certifiée, marque « végétal local ».

DÉSARTIFICIALISATION DES SOLS - ZAN

Le projet permet de recréer sur le site des sols perméables et fonctionnels. Le nouveau modelé réalisé, en réutilisant des terres inertes, favorise l'infiltration des eaux pluviales réduisant ainsi les risques d'inondation. La création d'un horizon fertile en surface permet la renaturation du site et la réhabilitation complète de l'ancienne friche. Le projet s'inscrit directement dans les engagements de la Loi Climat et Résilience et participe à l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) de la Commune de Auby.



La Friche des Engrais début 2024

Dates clés du projet

- Étape 1 - Évacuation des déchets et sécurisation du site par les merlons : **septembre à novembre 2024**
- Étape 2 - Apports de terres : **printemps 2025** pour une durée de 10 mois
- Plantations : **hiver 2025-2026**
- Aménagements (chemins, aire de jeux, espace pique-nique) : **printemps-été 2026**
- Ouverture au public : **été 2026**

Chiffres clés du projet

- Superficie du projet : **4,9 ha**
- **3,4 ha** de pelouse
- Surface plantée : **1,3 ha** soit **3 200** arbres / arbustes
- **1** aire de jeux, **4** tables de pique-nique, **500 m** de chemins dont **270 m** praticables pour les personnes à mobilité réduite

ECT, acteur de l'économie circulaire des terres excavées des chantiers

ECT est le leader français de l'aménagement environnemental non bâti. L'ambition de l'agence ECT Hauts-de-France est de contribuer à la réhabilitation des friches industrielles et des sites délaissés de la région grâce à la valorisation des terres excavées.

L'entreprise réalise des projets dont les formes et les usages sont multiples : parcs urbains, zones de biodiversité, zones agricoles avec pâturages et vergers, espaces de loisirs et de sports extérieurs. La réutilisation des terres inertes permet l'autofinancement complet du projet, éco-conçu par les collectivités et leurs partenaires.

Nos réalisations dans les Hauts-de-France : la plantation d'une forêt urbaine à Lens (site Van Pelt), la création d'un espace de maraîchage urbain à Grenay, la réalisation du parc de la Chaussée Brunehaut à Houdain, la transformation d'un espace de loisirs et de détente à l'entrée du parc des berges de la Souchez à Loison-sous-Lens. À Mazingarbe, l'aménagement d'un espace forestier et d'un verger à graines est en cours de réalisation. D'autres projets sont à l'étude.



35 rue de la République | 62580 Givenchy-en-Gohelle | 01 60 54 57 40
ect-hdf@groupe-ect.com | www.groupe-ect.com

